

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 décembre 2023

---

**PLAN D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE DES  
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ - (N° 1799)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 12

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 3

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En l'état, l'alinéa 3 laisse à penser qu'un candidat s'inscrivant en 3ème année puisse passer le concours. Or, seuls les candidats ayant obtenu leur licence devraient pouvoir le passer et être admis.